



ANNECY



## Annexe aux Instructions de course types Ligue DERIVEUR DOUBLE et OPTIMIST 5A Dimanche 07 avril 2019 - SRV ANNECY

### 1. REGLES

Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) et notamment, Les règlements fédéraux, le championnat de ligue 2018-2019.

### 2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Le tableau officiel d'information est **situé dans le club house de la SRVA.**
- 2.2 Avis mis en ligne <http://www.srva.info>

### 3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard **1** heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

### 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Le mât de pavillons est situé **sur le balcon du club**

### 5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Programme des courses : **10h briefing organisation - 10h30 briefing Entraîneurs.**
- 5.2 Le signal d'avertissement de la première course sera fait à **11H30.**
- 5.4 Le dernier signal d'avertissement de course programmé ne sera pas fait après **16H30.**
- 5.5 Les benjamins peuvent courir 3 courses maximum. Les autres catégories d'âges 5 courses maximum

### 6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :


**Optimist bleu sur fond blanc** pour la classe Optimist Minime  
**Optimist noir sur fond rose** pour la classe Optimist Benjamin  
**420 bleu sur fond blanc** pour la classe Intersérie Dériveurs Double

### 7. ZONES DE COURSE

*L'emplacement des zones de course est : **Le lac d'Annecy***

### 8. PARCOURS : Voir en **Annexe** – Toutes les marques sont à laisser à Bâbord.

### 9. MARQUES - 9.1

Départ	Parcours	Arrivée
Bouée crayon jaune	Bouée  Tétradrrique jaune SRVA	Bouée bleue

### 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles est la bande de rive délimitée par des bouées jaunes triangulaires.

### 14. SYSTEME DE PENALITE

- 14.1 Pour TOUTES LES CLASSES, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 14.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 14.2.1 Pour TOUTES LES CLASSES, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 14.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.
- 14.3 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité inférieure à DSQ

### 15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

Classe	Temps cible	Temps limite du 1 <sup>er</sup> pour finir
Toutes les classes	<b>30 minutes</b>	<b>60 minutes</b>

- 15.1 Le manquement à respecter le temps cible ne constituera pas motif à réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 15.2 Pour les épreuves courues en temps réel, les bateaux ne finissant pas dans un délai de **30 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

### 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Le secrétariat du jury est situé Club House
- 16.2 Le temps limite de réclamation est de **30 minutes** après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour.
- 16.3 La salle du jury est située **dans le club**

**17. CLASSEMENT :**

 17.1 **UNE** course doit être validée pour valider la compétition.

 17.1.2 **Deux** courses minimum devront être validées pour prendre en compte la compétition au championnat de ligue.

17.2 Courses retirées

 (a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

 (b) Quand **trois** à **cinq** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

 17.3 Le système de calcul du temps compensé est **TEMPS SUR TEMPS AVEC APPLICATION DU CVL**
**21. PUBLICITE** - Sans Objet

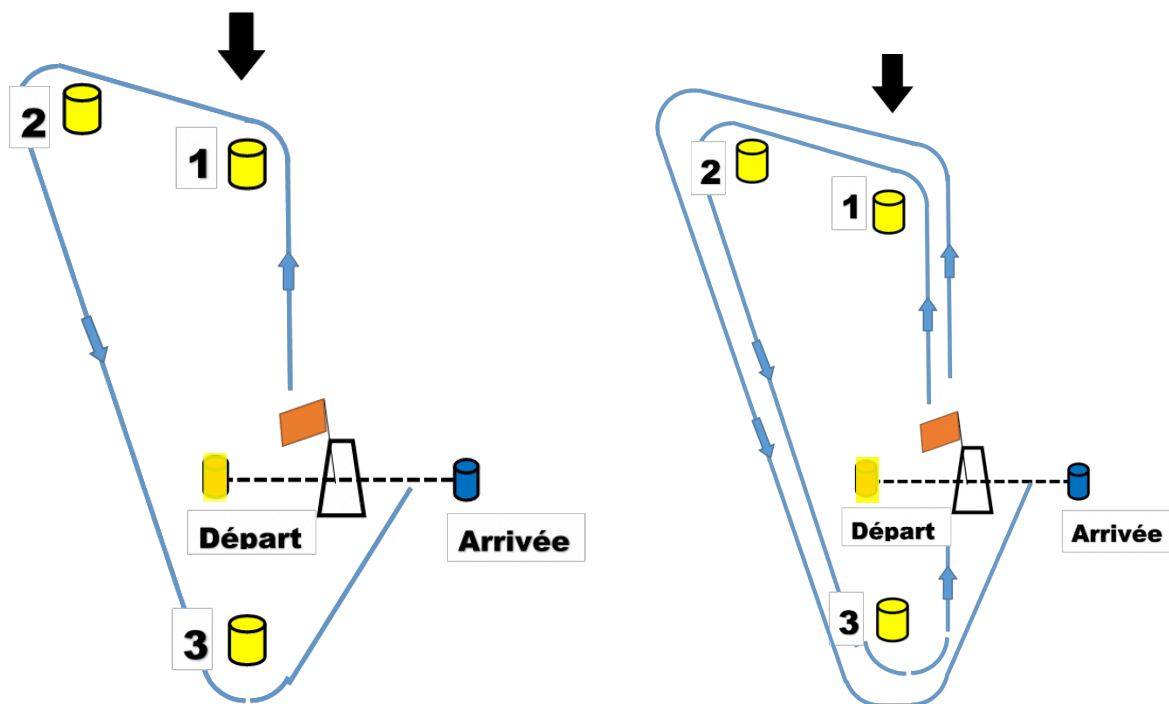
**23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS**

23.1 Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FF Voile s'appliquera.

**26. PRIX :** Des prix seront distribués le 07/04/2019 après les courses.

**Arbitres désignés :** **Bernard MONTMASSON** : Président du comité de course  
**Nicolas CHAVANE** : Président du jury

**ANNEXE PARCOURS**


Les marques de parcours 1, 2 et 3 sont à laisser à bâbord.

Flamme numérique 1 = 1 tour	Flamme numérique 2 = 2 tours
Départ – 1 – 2 – 3 – Arrivée	Départ – 1 – 2 – 3 – 1 – 2 – 3 – Arrivée